

Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne du tourisme durable (Europarc) Envoyé en préfecture le 14/01/2020 Reçu en préfecture le 14/01/2020

Affiché le

ID: 084-258402346-20191219-2019CS60-DE

### Une autre vie s'invente ici

# Délibération **2019 CS 60** du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

## <u>Objet</u>: « ECONOMISONS L'EAU » 3<sup>E</sup> PROGRAMME D'ACTION – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-neuf et le 19 décembre 2019 à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 décembre 2019, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec cinquante-deux (52) votants :

- Trente-et-un (31) membres titulaires présents ;
- Trois (3) membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- Dix-huit (18) membres représentés.

#### **Etaient présents:**

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Anne-Cécile REUS, Claire ARAGONES, Anne-Marie CHEREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAl-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE,

Messieurs Mickaël CAVALIER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Pierre FISCHER, Alain DEILLE, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Gérard MATHERON, José DEVAUX, Jean-Pierre PEYRON, Serge SERDALLA, Stéphane SAUVAGEON, Paul FABRE, Christian CHENEZ, André ROUSSET (suppléant), Grigori GERMAIN (suppléant), Pierre PELLEGRIN (suppléant)

#### Avaient donné pouvoir :

#### Mesdames

Jacqueline COMBE à Valérie DELONETTE Christiane NAJI à Grigori GERMAIN Christelle FERNANDEZ à Jacques DECUIGNIERES Mireille BOR à Gaëlle LETERRON Paule DAPRES à Alain DEILLE

#### Messieurs

Rolland PETIET à Marie-Elisabeth CHRISOSTOME Félix BOREL à Catherine SERRA Michel GASPARIN à Anne-Marie CHEREZY André BERGER à Geneviève JEAN Christian AUTARD à Yolande PRIMO Arnaud BOUTET à Pierre PELLEGRIN Jean-Pierre LEROUX à Alessandro POZZO Pierre BENAS à Pierre FISHER Pascal DEPOISSON à Pierrette FRIMAS Philippe DAUMAS à Mickaël CAVALIER

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • 🖬 • www.parcduluberon.fr



Envoyé en préfecture le 14/01/2020 Reçu en préfecture le 14/01/2020 Affiché le

ID: 084-258402346-20191219-2019CS60-DE

Gilles MOYNE à Claire ARAGONES Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER Frédéric SACCO à Paul FABRE

#### Etaient excusés:

Mesdames Sylvie FARE, Nadine CURNIER, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Dominique CONCA, Pascale LENGLET, Fabienne ELLUL, Céline HAYOT, Léa CHEVALIER

Messieurs Louis BISCARRAT, Julien AUBERT, Jean-Louis JOSEPH, Christian MOUNIER, Lucien GALLAND

#### Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Isabelle CHARNOURDIE (suppléante de Monsieur CAVALIER), Maryvonne ROSELLO (Suppléante de Monsieur DECUIGNIERES), François DUPOUX (suppléant de Monsieur BOYER), Isabelle BAYONNETTE, Stéphanie MARI

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009 ;

Vu le SDAGE 2016/2021 et le classement en bassins déficitaires du Calavon, du Largue et du Lauzon ; Vu le Schéma d'Orientation pour une Utilisation Raisonnée et Solidaire de la ressource en Eau (SOURSE)

de la Région Provence-Alpes-Côte-D'Azur lancé en 2009;

Vu le classement en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) du bassin du Calavon Coulon le 9 avril 2019 et ceux du Largue et du Lauzon le 6 avril 2010 ;

Vu le Schéma d'aménagement de la Gestion de l'Eau (SAGE) du Calavon Coulon approuvé le 23 avril 2015 ;

Vu la Charte d'engagement du Contrat de Gestion du Largue (2012/2018) et le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) du Largue approuvé le 27 avril 2018 ;

Vu le nouveau Contrat de Rivière du Calavon-Coulon en cours d'approbation finale ;

Vu la délibération n°2019CS27 en date du 28 mars 2019 du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon portant sur la troisième opération « Economisons l'eau, chaque goutte compte »

Vu les règles d'intervention financière de l'Agence de l'Eau sur les économies d'eau dans le cadre du 11ème programme 2019-2024 et l'appel à projet pour le climat sur les économies d'eau 2020 ;

Considérant le nombre croissant de communes adhérentes au SEDEL Eau ;

Considérant le besoin de montée en compétence des conseillers en énergies partagées ; Considérant l'évolution du montant de l'opération ;

#### Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement modifié de la troisième opération du projet « Economisons l'eau chaque goutte compte ! » et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et que le montant de participation du Parc pas augmenté;

Affiché le

ID: 084-258402346-20191219-2019CS60-DE

Dépenses prévisionnelles (en euros)		Recettes prévisionnelles (en euros)	
Mise en place service	35 000 €	1.1.1 Agence de l'Eau dans le cadre de des aides	19 000
Budget Formations	16 000 €	classiques de son programme d'interventions (21 %	8
Budget communication/sensibilisation	38 000 €	du TTC)	
grand public		Agence de l'Eau dans le cadre de l'appel à projet «"Economiser l'eau" (13 % du TTC)	11 200 €
	E 40	Région PACA (26 % du TTC)	23 500 €
		Participation Parc (40 % du TTC)  - L'adhésion des collectivités territoriales au service SEDEL Eau;	35 300 €
		- Le fond collectif CEE-TEPCV ; - L'ingénierie interne du Parc ; - Les crédits du Parc ;	a
Total	89 000€	Total	89 000€

- AUTORISE la Présidente à solliciter les aides financières maximales de l'Agence de l'Eau et de la Région Sud Provence-Alpes-Côtes-d'Azur conformément au plan de financement ;

- AUTORISE la Présidente à signer les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Dominique SANTON